



## Appel de projets locaux, innovants et créatifs

Qui?

- OBNL.
- Entreprises d'économie sociale et coopératives.
- PME de 20 employés ou moins et dont le siège social est à Rouyn-Noranda.

Quoi?

- L'enveloppe disponible est de 40 000 \$.
- 1 à 4 projets seront soutenus par l'EACAT.
- Financement maximum de 50 % des coûts admissibles engagés et défrayés.

Quand?

- L'appel de projets est ouvert du 1er au 31 octobre 2022.
- Le ou les projets sélectionnés seront informés au début de décembre 2022.

Comment?

• Déposer votre projet via ce **formulaire en ligne**.

Simplicité du processus d'octroi de financement et de reddition de comptes!



### Frais admissibles

- Salaires d'un chargé de projet du porteur (portion correspondant au temps consacré au projet par un employé).
- Honoraires professionnels.
- Frais de communication et de promotion.
- Frais de déplacement et frais de séjour liés à la réalisation du projet (en conformité avec les normes en vigueur énoncées dans le Recueil des politiques de gestion du gouvernement du Québec).
- Frais de location d'espaces ou de locaux liés spécifiquement à la réalisation du projet.
- Frais liés au suivi administratif du projet (maximum de 5 % des dépenses admissibles).
- Acquisition de fournitures et/ou équipements directement en lien avec le projet, jusqu'à un maximum de financement par l'EACAT de 10 000 \$ par projet.



#### Critères de sélection

- <u>IMPORTANT</u>: Les projets doivent répondre aux deux axes d'action du Plan stratégique de l'EACAT (voir au verso).
- Les projets et dépenses doivent être opérés entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023 (le projet peut être rétroactif au dépôt de la demande).
- Être en mesure de démontrer clairement les retombées du projet pour Rouyn-Noranda et les besoins auxquels le projet répond.
- Concorder avec les priorités identifiées localement.





# Plan stratégique EACAT 2021-2022

Axe Objectif	1 - Activation de l'écosystème régional en innovation, croissance et accélération      1.1 - Accroître la synergie et le réseautage entre les acteurs de l'écosystème régional et territorial		2 - Développement des compétences des entrepreneurs et des ressources de l'écosystème en vue de soutenir l'innovation, la croissance et l'accélération  2.1 - Contribuer à la création, au maintien et à la croissance d'entreprises innovantes
Stratégie maîtresse	1.1.1 - Mutualiser les services spécialisés et stimuler la collaboration de l'écosystème régional en favorisant la concertation et la collaboration intersectorielle des acteurs existants	1.1.2 - Mettre les entreprises (promoteurs) en lien avec un écosystème mixte alliant la recherche, l'innovation et l'accélération d'affaires	2.1.1 - Orienter les entrepreneurs vers des services spécialisés d'accompagnement et d'accélération d'affaires ou, si nécessaire, leur offrir de tels services pour soutenir l'amorce ou le déploiement de la croissance dans leur entreprise
Famille de moyens	a) Adopter et intégrer de nouvelles approches collaboratives entre les parties prenantes de l'écosystème en innovation régional, du Québec et du monde b) Mutualiser des équipements, des outils, des lieux, des infrastructures et des services c) Développer des initiatives répondant aux besoins identifiés par chacun des territoires de MRC	a) Instaurer des lieux propices à l'émergence d'idées et à l'expérimentation b) Implanter ou développer des outils collaboratifs c) Favoriser les maillages et échanges intersectoriels (privé, public, recherche, innovation, etc.) d) Publier une cartographie des acteurs de l'écosystème	<ul> <li>a) Développer des services d'accompagnement sur les territoires de MRC de la région répondant aux besoins en innovation des projets et des entrepreneurs de l'Abitibi-Témiscamingue</li> <li>b) Outiller les entrepreneurs (promoteurs) afin de créer de nouveaux produits et services, de nouvelles méthodes et des tactiques de commercialisation</li> <li>c) Encourager, appuyer et outiller les entrepreneurs (promoteurs) en donnant accès à des services spécialisés d'accompagnements pour répondre à leurs besoins, à toutes les phases de développement de leurs projets</li> <li>d) Accompagner les entreprises dans leurs démarches visant l'amélioration continue</li> </ul>

### **Des questions? Contactez:**

#### Marie-Pier Bernard à l'EACAT

819 629-4324 / direction@eacat.ca

### Marie-Lyne Blier au CLD RN

819-762-0142 / finances@cldrn.ca

#### En partenariat avec:





